



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 juin 2010

### Réforme des retraites

#### La FNATH appelle ses militants à se joindre à la manifestation du 24 juin

***Réunie en assemblée générale ce week-end à Niort, la FNATH a décidé d'appeler ses adhérents à rejoindre la manifestation prévue le jeudi 24 juin prochain pour protester contre les mesures annoncées par le gouvernement concernant la prise en compte de la pénibilité au travail.***

Les mesures annoncées par le Gouvernement sont injustes dans la mesure où elles déterminent un seuil minimum d'incapacité au moins égal à 20% pour permettre un départ anticipé à 60 ans. Elles pourront donc partir à l'âge légal fixé à ce jour... que pourtant elles n'arrivent pas à atteindre ! En effet, la plupart d'entre elles sont aujourd'hui dans l'incapacité de travailler et se retrouvent à partir de 55 ans, parfois même avant, en invalidité ou au chômage. L'objectif de travailler jusqu'à 60 ans est donc insupportable et inatteignable.

Mais ces mesures sont d'autant plus injustes qu'elles vont exclure des milliers de personnes pourtant exposées à des conditions de travail pénibles, notamment :

- les travailleurs exposés à des substances cancérigènes, qui ne présentent pas de taux d'incapacité lors du départ en retraite, mais qui ont de grandes probabilités de déclencher un cancer quelques années après,
- les personnes qui présentent un taux inférieur à 20% ou dont la maladie professionnelle n'est pas reconnue mais qui sont pourtant usées par leur travail et qui souffrent par exemple de troubles musculo-squelettiques ou de souffrance psychique liée au travail.

L'existence même d'un taux pour entrer dans un tel dispositif constitue en soi une aberration. Mais il est d'autant plus inadmissible qu'il est fixé à un niveau extrêmement élevé. Pour reprendre les exemples présentés par le gouvernement, il est faux de prétendre que tous les manutentionnaires ou tous les éboueurs présentent un taux de 20%. Ils ne pourront donc pas tous bénéficier de ce dispositif alors qu'ils sont tous usés après des décennies de travail.

Pour toutes ces raisons, la FNATH invite donc ces adhérents à rejoindre la manifestation du 24 juin.

**Contact presse :**